

|                                                                                   |                                                                                                                                   |                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p align="center"><b>PROJET PEDAGOGIQUE<br/>DES ETUDIANTS EN SOINS<br/>INFIRMIERS</b></p> <p align="center"><b>IFSI - CHH</b></p> | <p>Réf SEO : T01N04-04-01</p> <p>Création : 23/08/2021</p> <p>Version : 001</p> <p>Date : 01/09/2025</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## SOMMAIRE

|                                                                                                    |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>PREAMBULE .....</b>                                                                             | <b>2</b>  |
| <b>LA FONCTION INFIRMIERE .....</b>                                                                | <b>3</b>  |
| 1. DÉFINITION DU MÉTIER .....                                                                      | 3         |
| 2. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DEI .....                                                              | 3         |
| <b>LA FORMATION .....</b>                                                                          | <b>4</b>  |
| 1. FINALITE DE LA FORMATION .....                                                                  | 4         |
| 2. CONCEPTION DE LA FORMATION .....                                                                | 4         |
| 3. ACTEURS DE LA FORMATION .....                                                                   | 5         |
| 3.1 Le coordinateur et les formateurs permanents .....                                             | 5         |
| 3.2 Les responsables des terrains de stage .....                                                   | 5         |
| 3.3 Les étudiants .....                                                                            | 6         |
| 4. ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES .....                                                                 | 6         |
| 5. CONCEPTS DE SOINS ET VALEURS PROFESSIONNELLES.....                                              | 6         |
| 6. METHODES PEDAGOGIQUES .....                                                                     | 7         |
| 7. OUTILS PEDAGOGIQUES .....                                                                       | 7         |
| <b>ORGANISATION DE LA FORMATION .....</b>                                                          | <b>8</b>  |
| 1. FORMATION THEORIQUE.....                                                                        | 8         |
| 1.1 Les cours magistraux .....                                                                     | 8         |
| 1.2 Les travaux dirigés .....                                                                      | 8         |
| 1.3 Les travaux personnels guidés .....                                                            | 8         |
| 1.4 Les situations contextualisées .....                                                           | 8         |
| 1.5 L'analyse de situation .....                                                                   | 8         |
| 2. FORMATION CLINIQUE .....                                                                        | 8         |
| 2.1 Le formateur référent de stage .....                                                           | 9         |
| 2.2 Les lieux de stage choisis en fonction des ressources qu'ils peuvent offrir aux étudiants .... | 9         |
| 2.3 Les critères de qualification d'un stage .....                                                 | 9         |
| 2.4 Le portfolio .....                                                                             | 9         |
| 2.5 Déroulé des UE et des stages par compétences .....                                             | 10        |
| 2.6 L'alternance cours/stages .....                                                                | 11        |
| 2.7 Suivi pédagogique .....                                                                        | 11        |
| 3. EVALUATIONS .....                                                                               | 12        |
| 4. DIPLOME D'ETAT .....                                                                            | 13        |
| <b>COMPETENCES DE L'INFIRMIER.....</b>                                                             | <b>13</b> |
| <b>CONCLUSION.....</b>                                                                             | <b>17</b> |

## PREAMBULE

Ce projet pédagogique est un projet axé autour de la personne accueillie, accompagnée, soignée. Elaboré par l'équipe pédagogique de Haguenau, il est un outil favorisant la construction de l'identité professionnelle des futurs soignants.

Tout au long de la formation, il sert de référence aux formateurs permanents ou vacataires, aux étudiants et au personnel d'encadrement des terrains de stages.

Il tient compte de différents paramètres :

- De la fonction infirmière tant historique que réglementaire,
- Des caractéristiques de la population des étudiants en soins infirmiers,
- Du contexte institutionnel,
- De l'évolution de la société,
- De l'évolution des secteurs d'activités.

# LA FONCTION INFIRMIERE

## 1. DÉFINITION DU MÉTIER

La fonction infirmière est à considérer en référence aux différents textes réglementaires.

### 1.1. Définition du métier et des domaines d'activités

Le métier d'infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins ; concevoir et définir des projets de soins personnalisés ; planifier des soins, les prodiguer et les évaluer ; mettre en œuvre des traitements.

Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

**Les domaines d'activités de l'infirmier sont les suivants :**

1. Observation et recueil de données cliniques,
2. Soins de confort et de bien-être,
3. Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes,
4. Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes,
5. Soins et activités à visée diagnostique ou thérapeutique,
6. Coordination et organisation des activités et des soins,
7. Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits,
8. Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires,
9. Veille professionnelle et recherche.

## 2. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DEI

Les éléments constitutifs du diplôme d'état d'infirmier sont :

- Le référentiel d'activités du métier ciblé par le diplôme,
- Le référentiel de compétences du diplôme,
- Le référentiel de formation du diplôme.

## LA FORMATION

### 1. FINALITE DE LA FORMATION

**La formation doit permettre à chaque apprenant d'acquérir les compétences, les capacités d'initiative et d'anticipation et le raisonnement clinique visant à un exercice professionnel responsable.**

Le référentiel de formation des infirmiers a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et en équipe pluriprofessionnelle.

L'étudiant développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il établit son portefeuille de connaissances et de compétences et prépare son projet professionnel.

L'étudiant apprend à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose. Il se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.

L'étudiant développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

Exercés au raisonnement clinique et à la réflexion critique, les professionnels formés sont compétents, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et savent s'adapter à des situations variées.

### 2. CONCEPTION DE LA FORMATION

**La formation d'infirmier est une formation professionnelle s'adressant à un public varié** caractérisé par la diversité des diplômes et des expériences professionnelles.

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier.

Le référentiel de formation met en place une alternance entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins, et, s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

La formation est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage :

- « comprendre » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- « agir » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- « transférer » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Le référentiel de formation est organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises. Les unités d'intégration mobilisent l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles. La progression dans l'acquisition des compétences est formalisée sur le portfolio.

Le parcours de formation tient compte de la progression de chaque étudiant dans sa manière d'acquérir les compétences. Ce parcours développe ainsi l'autonomie et la responsabilité de l'étudiant, qui construit son cheminement vers la professionnalisation.

Les contenus de formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances. Ils font une place à l'enseignement des sciences et des techniques infirmières.

### **3. ACTEURS DE LA FORMATION**

#### **3.1 Le coordinateur et les formateurs permanents**

Le coordinateur pédagogique de l'IFSI et les formateurs, sous la responsabilité de la directrice de l'IFSI, participent à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet pédagogique.

Ils accompagnent les apprenants dans le processus de construction, d'acquisition des compétences et mettent en œuvre les supports pédagogiques nécessaires à l'expérimentation, à la réflexion, à l'intégration des savoirs.

Il est nécessaire de partir de la définition de la compétence car cette dernière est un concept polysémique.

Il est essentiel de poser les éléments de référence en regard de ce dernier.

Pour Guy Le Boterf, il s'agit de la mise en œuvre de savoirs, savoir-faire et savoir-être en situation pratique.

Cette notion de situation et d'action est énoncée par Jacques Tardif. Selon lui, la compétence est « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

Il est précédé dans sa réflexion par Philippe Zarifian qui parle d'une « intelligence des situations » ou d'une « intelligence dans l'action ».

La définition soumise par TARDIF conduit à évoquer que la compétence est un processus.

Le savoir agir complexe évite de se focaliser sur un savoir-faire et donc un acte technique ou relationnel.

- Il est indissociable du contexte dans lequel il est mis en œuvre
- Il nécessite des ressources contextualisées
- Il est évolutif car l'évolution dépend des ressources mobilisées et de leur combinaison en fonction de la variété des contextes vécus

Partant de ce constat, les formateurs accompagnent les apprenants dans leur évolution, avec rigueur, exigence et bienveillance.

Ils mettent à disposition de l'apprenant des ressources et des moyens qui le guident dans son apprentissage.

Coordinateur et formateurs construisent les séquences d'enseignement les planifient et les organisent. Ils dispensent certains cours et sélectionnent des formateurs vacataires experts dans leur domaine de compétences, pour en assurer d'autres.

Ils construisent les épreuves de validation théoriques et pratiques en respectant les critères de résultats et de compréhension du référentiel.

Avec la directrice, ils participent à l'organisation des sélections à l'entrée, ainsi qu'aux différentes réunions de préparation et font partie des jurys.

Ils participent à la gestion administrative des différents dossiers des élèves.

Ils favorisent la circulation de l'information entre les partenaires de la formation : la Région Grand Est et la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS), le GHT Basse Alsace Sud Moselle, les lieux de stages ainsi que les formateurs vacataires.

Les formateurs sont responsables de la maintenance et du matériel pédagogique.

Ils maintiennent et développent leur niveau de compétences par la formation continue.

#### **3.2 Les responsables des terrains de stage**

**Ils sont garants :**

- De l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'encadrement,
- De l'acquisition des pratiques et compétences infirmières,
- De l'évaluation de l'apprentissage à mi- stage et en fin de stage,
- Du respect de la charte de l'encadrement.

**Ils participent :**

- Au développement du projet professionnel de chaque étudiant,
- A l'appropriation des savoirs théoriques et procéduraux,
- A la mise en œuvre du raisonnement clinique.

### 3.3 Les étudiants

Ils s'engagent à :

- Respecter et écouter l'autre,
- Prendre des initiatives et des responsabilités selon leur niveau de formation,
- S'inscrire dans un processus d'auto-évaluation,
- Fournir un travail personnel régulier,
- Participer aux travaux de groupe,
- Participer à la vie des Instituts de Formation.

## 4. ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

**Les orientations pédagogiques visent à dispenser une formation de qualité adaptée au public concerné.**

Elles s'appuient sur :

- L'acquisition de connaissances, d'habilités gestuelles, de comportements professionnels,
- Un travail de développement d'attitudes et d'aptitudes relationnelles ;
- Le suivi pédagogique qui tient compte des origines, du niveau, des difficultés, des potentialités des étudiants,
- La participation des professionnels du terrain à la formation ;
- Les liens entre théorie et pratique par l'expression, la verbalisation des vécus de stage de chaque apprenant pour lui permettre de construire ses représentations et son identité professionnelle,
- Le référentiel de formation,
- La préparation, le suivi des stages et les projets d'encadrement élaborés par les services de soins,
- Le conseil, l'orientation et le suivi dans le cadre de la recherche d'un emploi à l'issue de la formation.

## 5. CONCEPTS DE SOINS ET VALEURS PROFESSIONNELLES

Les concepts de soins véhiculés tout au long de la formation sont ceux mis en place sur l'ensemble des structures du Centre Hospitalier de Haguenau et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter et se réfèrent au modèle conceptuel de Virginia Henderson et à la philosophie de l'Humanitude selon Gineste et Marescotti.

Les concepts découlent de valeurs professionnelles. Il paraît indispensable que les étudiants repèrent ces valeurs et y adhèrent.

Dans le respect des règles professionnelles et institutionnelles, les valeurs et les qualités véhiculées au long de la formation sont entre autres :

- **Le respect de soi et de l'autre**
- **Le respect de la citoyenneté**
- **Le respect de l'environnement**
- **La tolérance et l'ouverture d'esprit : accepter que l'autre puisse être différent, penser autrement et réagir différemment**
- **La solidarité**
- **La communication et ses principes fondamentaux**
- **La clarté de l'information**
- **L'équité**
- **L'honnêteté**
- **Le sens critique et la remise en question de sa pratique professionnelle**
- **L'humilité**
- **L'objectivité et la prise de recul.**

## 6. METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes s'appuient sur les principes de progression, d'initiatives et d'individualisation.

Sont proposés :

- Des cours magistraux, suivi de travaux dirigés intégratifs
- Des cours interactifs
- Des études de situation de soins contextuelles,
- Des exercices d'apprentissage par simulation et par ECOS
- Des ateliers de pratique : manipulation de matériel, apprentissage des techniques de soins,
- Des travaux dirigés,
- Des témoignages de professionnels et membres d'associations de santé,
- Des travaux de groupe suivis d'exposés oraux,
- Des ateliers de découverte : – toucher relationnel – méditation, ...
- Des projections audio – visuelles suivies de débats,
- Des exercices formatifs,
- Des temps de préparations et exploitations des stages,
- Des suivis individuels et collectifs + bilans
- Des temps de travail personnel guidés (TPG)
- Différents outils numériques (KAHOOT, Prezzi, Projet Voltaire, ...)
- Un accompagnement Pédagogique Individualisé (API)
- Des tables rondes
- Des classes renversées
- AFGSU
- Des mises en œuvre de soins de bien-être et de confort avec les étudiants en soins infirmiers en situations simulées.

## 7. OUTILS PEDAGOGIQUES

Sont proposés :

- Salles de cours,
- Salles de pratiques et matériels hospitaliers,
- Salle de simulation,
- Salle informatique,
- Centre de documentation et d'information,
- Mannequins et matériel de soin,
- Revues + ouvrages professionnels,
- Accès internet : aux horaires d'ouverture de l'IFSI,
- Vidéoprojecteur,
- Projet pédagogique,
- Portfolio

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### 1. FORMATION THEORIQUE

L'enseignement théorique est dispensé en fonction des Unités d'Enseignement (UE) (Cf. annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier, référentiel de formation). La formation théorique comprend 59 unités d'enseignement regroupées en 6 champs universitaires.

Elle s'appuie sur les protocoles existants au CHH, élaborés à partir des recommandations de bonnes pratiques (HAS, ...). Ces protocoles sont validés par les instances concernées : CLIN, CLUD, CSIRMT, CLAN.

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées et sont adaptées aux objectifs poursuivis.

#### 1.1 Les cours magistraux :

- dispensés en grand groupe par des enseignants universitaires et des intervenants spécialistes du thème traité,
- concernent les savoirs contributifs,
- peuvent être facultatifs ou obligatoires selon les orientations pédagogiques prises par l'équipe.

#### 1.2 Les travaux dirigés :

- dispensés en grand groupe ou en groupes restreints (15 à 20 étudiants maximum).
- illustrent, approfondissent et complètent un cours magistral.
- utilisent des méthodes interactives visant la personnalisation des apprentissages.

#### 1.3 Les travaux personnels guidés :

Une place importante est accordée au travail personnel en mettant l'accent sur la responsabilité de l'étudiant dans la construction de son parcours d'apprentissage.

Les étudiants effectuent eux-mêmes certaines recherches ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets ou autres travaux demandés et guidés par les cadres formateurs.

Les étudiants rencontrent leur formateur référent de suivi pédagogique lors d'un entretien au minimum après chaque stage.

#### 1.4 Les situations contextualisées

Les situations proposées s'inscrivent dans le contexte de la pratique professionnelle et sont en lien avec les objectifs attendus des différentes UE et UI (unités d'intégration). Elles ont pour finalité de permettre à l'étudiant de construire ses savoirs.

**1.5 L'analyse de situation**, démarche pédagogique qui vise la professionnalisation et aide les étudiants à développer une posture réflexive à partir des situations rencontrées en stage. Elle permet de travailler autour de la construction de sens dans le réel et d'exploiter ces situations dans une visée de transférabilité.

### 2. FORMATION CLINIQUE

Le stage est un temps fort et représente 50 % du temps de formation.

C'est le volet de la formation d'infirmier par lequel l'étudiant « apprend au sein d'une équipe, en contact avec un individu sain ou malade, et/ou une collectivité, à organiser, dispenser, et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et des compétences acquises » selon l'annexe III du référentiel de formation qui reprend la directive européenne 2005 /36/ CE. Le stage est à la fois lieu d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et lieu d'acquisition de nouvelles connaissances.

Il contribue à développer chez l'étudiant la pratique réflexive nécessaire à l'acquisition des compétences infirmières. Les objectifs de stage institutionnels sont précisés par semestre et sont adressés aux terrains. De plus, lors de chaque stage, les étudiants formalisent des objectifs personnels. Le formateur référent fixe quant à lui des objectifs de progression à l'étudiant.

Un formateur référent de stage, affecté à plusieurs services est désigné au sein de l'équipe pédagogique par le directeur de l'IFSI.

## 2.1 Le formateur référent de stage

Le formateur référent de stage :

- assure la coordination avec l'établissement d'accueil :
  - prend connaissance des spécificités du lieu de stage,
  - identifie les maîtres de stage et tuteurs et est identifié par eux,
  - rencontre les maîtres de stage et/ou les tuteurs sur demande.
- accompagne les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation et se rend disponible à la demande des services en cas de questionnements ou de difficultés.
- contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques pour lui permettre à partir des activités réalisées et/ou des situations vécues.
- d'acquérir une posture réflexive en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels du terrain avant, pendant et après la mise en stage,
- de mobiliser ses connaissances et compétences acquises et de les confronter à la pratique soignante auprès des patients,
- de mettre en évidence les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels.
- organise des situations pédagogiques à l'IFSI et/ou sur le lieu de stage :
  - analyse de pratique,
  - préparation et exploitation de stage,
  - étude de situation clinique, à partir du dossier de soin, de l'exposé d'un étudiant,
- communique avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant : échange ou rencontre selon les besoins sur le ou les parcours de stage,
- régule les difficultés éventuelles :
  - avec les responsables de l'encadrement,
  - avec le référent du suivi pédagogique.

## 2.2 Les lieux de stage

Les lieux de stage sont choisis en fonction des ressources qu'ils peuvent offrir aux étudiants. Ils accueillent un ou plusieurs étudiants. Ils sont représentatifs de « familles de situations » :

- Soins de courte durée,
- Soins en santé mentale et en psychiatrie,
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation,
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

Les étudiants sont affectés dans les différents lieux selon un parcours prédéfini en début de formation. Des temps sont réservés à la préparation et l'exploitation des stages.

## 2.3 Les critères de qualification d'un stage

Les critères de qualification d'un stage sont :

- l'établissement d'une charte d'encadrement entre l'établissement d'accueil et l'IFSI qui formalise l'engagement des deux parties,
- l'établissement d'un livret d'accueil qui comporte les éléments de fonctionnement du lieu de stage, les situations les plus fréquentes devant lesquelles l'étudiant pourra se trouver, les actes et activités qui lui seront proposées, les éléments de compétences plus spécifiques qu'il pourra acquérir, la liste des ressources offertes, les modalités d'encadrement (accueil, tutorat, évaluations...), les règles d'organisation pratique. Les étudiants peuvent consulter ces documents au C.D.I.
- l'établissement d'une convention de stage entre l'établissement de santé, l'IFSI et l'étudiant.
- un stage est reconnu comme « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage.

## 2.4 Le portfolio

Le portfolio est un outil d'auto-évaluation de l'étudiant. Il lui permet de suivre et de formaliser son parcours de formation, et la capitalisation des éléments de compétence ainsi que les activités, actes et techniques de soins.

## 2.5 Déroulé des UE et des stages par compétences :

| Compétence 1                                                                      | Compétence 2                                               | Compétence 3                                                               | Compétence 4                                                                         | Compétence 5                                                                              | Compétence 6                                                   | Compétence 7                                                                                        | Compétence 8                                                                  | Compétence 9                                                                        | Compétence 10                                                                          |                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier | Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers        | Accompagner la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens        | Mettre en œuvre de thérapies et des actes à visée diagnostique                       | Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs                              | Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins | Analyser la qualité de soins et améliorer sa pratique professionnelle                               | Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques | Organiser et coordonner des activités soignantes                                    | Informar, former des professionnels et des personnes en formation                      | hors compétence                                                        |
| stage 3, 6                                                                        | stage 3, 4, 5                                              | stage 2                                                                    | stage 3,4,5                                                                          | stage 5                                                                                   | stage 3,4,5                                                    | stage 4,5,6                                                                                         | stage 5,6                                                                     | stage 6                                                                             | stage 5                                                                                |                                                                        |
| UE 3.1.S1 Raisonement et démarche clinique infirmière 2 ECTS                      | UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers 2 ECTS                | UE 2.10.S1 Infectiologie hygiène 2 ECTS                                    | UE 2.1.S1 Biologie fondamentale 1 ECTS                                               | UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé 2 ECTS                                   | UE 1.1.S1 Psychologie, sociologie, anthropologie 3 ECTS        | UE 1.3.S1 Législation, éthique, déontologie 2 ECTS                                                  | UE 3.4.S4 Initiation à la démarche de recherche 2 ECTS                        | UE 3.3.S3 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité 1 ECTS | UE 3.5.S4 Encadrement des professionnels des soins 2 ECTS                              | UE 6.1.S1 méthodes de travail 2 ECTS                                   |
| UE 2.3.S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie 2 ECTS                    | UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers 2 ECTS                | UE 4.1.S1 Soins de confort et de bien être 2 ECTS                          | UE 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions 3 ECTS                               | UE 1.2.S3 Santé publique et économie de la santé 3 ECTS                                   | UE 1.1.S2 Psychologie, sociologie, anthropologie 2 ECTS        | UE 4.5.S2 Soins infirmiers et gestion des risques 1 ECTS                                            | UE 3.4.S6 Initiation à la démarche de recherche 2 ECTS                        | UE 3.3.S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité 2 ECTS | UE 6.4.S4 Formation et information des professionnels et des stagiaires 4 ECTS avec C6 | UE 6.2.S1 à 6 Anglais dans le domaine de la santé et des soins 10 ECTS |
| UE 3.1.S2 Raisonement et démarche clinique infirmière 2 ECTS                      | UE 5.3.S3 Communication, conduite de projet 4 ECTS avec C6 | UE 5.1.S.1. Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens 2 ECTS | UE 2.4.S.1. Processus thérapeutiques 2 ECTS                                          | UE 4.6.S.3 Soins éducatifs et préventifs 2 ECTS                                           | UE 4.2.S2 Soins relationnels 1 ECTS                            | UE 1.3.S4 Législation, éthique, déontologie 3 ECTS                                                  |                                                                               | UE 5.5.S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins 4 ECTS avec C4 |                                                                                        | UE 5.7.S5 ET S6 optionnelle 2 ECTS                                     |
| UE 5.2.S.2. Evaluation d'une situation clinique 2 ECTS                            |                                                            |                                                                            | UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques 2 ECTS                                    | UE 4.6.S4 Soins éducatifs et préventifs 2 ECTS                                            | UE 4.2.S3 Soins relationnels 2 ECTS                            | UE 4.5.S4 Soins infirmiers et gestion des risques 1 ECTS                                            |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 2.6.S2. Processus psycho pathologiques 2 ECTS                                     | UE 5.4.S.4. Formation et information des professionnels et des stagiaires 4 ECTS avec C10 | UE 5.3.S3 Communication, conduite de projet 4 ECTS avec C2     | UE 5.6.S.6. Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles 8 ECTS |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 4.3.S2. Soins d'urgence 1 ECTS                                                    |                                                                                           | UE 4.2.S5 Soins relationnels 1 ECTS                            | UE 4.8.S6 Qualité des soins et évaluation des pratiques 3 ECTS                                      |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 4.4.S2. Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical 2 ECTS               |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 2.5.S.3 Processus inflammatoires et infectieux 2 ECTS                             |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 2.8.S.3 Processus obstructifs 2 ECTS                                              |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 2.11.S.3 Pharmacologie et thérapeutiques 1 ECTS                                   |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 2.7.S.4 Défaillance organique et processus dégénératifs 2 ECTS                    |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 4.3.S4. Soins d'urgence 1 ECTS                                                    |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 4.4.S4. Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical 2 ECTS               |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 2.6.S5. Processus psycho pathologiques 2 ECTS                                     |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 2.9.S.5 Processus tumoraux 2 ECTS                                                 |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 2.11.S.5 Pharmacologie et thérapeutiques 2 ECTS                                   |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | EC 4.4.S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical 2 ECTS                |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 4.7.S5 Soins palliatifs et fin de vie 2 ECTS                                      |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |
|                                                                                   |                                                            |                                                                            | UE 5.5.S5. Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins 4 ECTS avec C9 |                                                                                           |                                                                |                                                                                                     |                                                                               |                                                                                     |                                                                                        |                                                                        |

| LEGENDE DES COULEURS |            |
|----------------------|------------|
|                      | SEMESTRE 1 |
|                      | SEMESTRE 2 |
|                      | SEMESTRE 3 |
|                      | SEMESTRE 4 |
|                      | SEMESTRE 5 |
|                      | SEMESTRE 6 |
|                      | STAGE      |

Le déroulé de l'année universitaire 2025-2026 est présenté ci-dessous.

## 2.7 Suivi pédagogique

Il permet à l'étudiant :

- d'identifier ses ressources, ses difficultés et repérer sa progression dans l'acquisition des compétences,
- de clarifier et intégrer les concepts et valeurs professionnels,
- de se questionner par rapport à l'exercice de la profession, ses valeurs et ses aptitudes,
- clarifier son projet professionnel.

Chaque formateur est responsable du suivi pédagogique individuel d'un groupe de 20 étudiants.

Le suivi de l'étudiant se fait lors de chaque fin de stage, et peut également se réaliser à la demande du formateur ou de l'étudiant. L'entretien de fin de stage s'appuie sur :

- l'auto évaluation,
- les documents relatifs au stage :
  - le bilan de stage,
  - l'acquisition des compétences en stage (évaluation des compétences, des actes activités et techniques de soins),
  - les analyses de la pratique.
- les résultats des évaluations théoriques déjà réalisées.

Le rôle du formateur responsable du suivi pédagogique est de :

- analyser les résultats obtenus, la progression et les difficultés rencontrées,
- effectuer la synthèse des éléments d'acquisitions en stage,
- repérer les difficultés liées à une situation de discrimination, de handicap, ou d'une difficulté sociale,
- gérer les absences et les rattrapages,
- proposer la validation ou non validation du stage à la Commission d'Attribution des Crédits,
- réaliser la gestion du dossier scolaire de l'étudiant.

Il accompagne l'étudiant vers :

- l'appropriation de valeurs professionnelles,
- l'acquisition d'un comportement professionnel,
- l'élaboration de son projet professionnel.

Les éléments essentiels de l'entretien sont notés dans un document de suivi dans le logiciel Formeis.

Le formateur communique à la directrice et aux collègues cadres, les situations d'étudiants en difficulté, pour déterminer un contrat pédagogique individuel si nécessaire.

Pour l'étudiant il est essentiel de :

- s'exprimer et s'impliquer,
- s'inscrire dans une posture réflexive et dans un processus d'auto évaluation dans l'acquisition des compétences,

- respecter les engagements contractés.

### 3. EVALUATION

Le dispositif d'évaluation répond soit aux textes réglementaires soit à des propositions innovantes validées en ICOGI.

L'organisation des épreuves d'évaluation et de validation est à la charge de l'IFSI.

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée par un contrôle continu et régulier.

L'acquisition des unités d'enseignement (UE) s'opère selon des principes de capitalisation et de compensation. Les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elles, ou par application des modalités de compensation prévues par l'arrêté.

Les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions : une session initiale et une session de rattrapage.

Lorsque la validation de plusieurs UE est organisée lors d'une même épreuve, les notes correspondant à chaque UE sont identifiées.

Le nombre de crédits affectés à chaque UE est utilisé comme coefficient pour le calcul des moyennes générales en fin de chaque semestre. Les résultats cliniques et théoriques sont validés par les commissions d'attribution des crédits relatifs à chaque semestre ou session de rattrapage.

Les tableaux de planification des évaluations initiales de semestres impairs sont présentés ci-après.

| TABLEAU DE PLANIFICATION DES EVALUATIONS INITIALES DE SEMESTRES IMPAIRS |      |                                                         |                                                                         |               |      |                                 |                                            |            |                              |                    |                    |                    |            |
|-------------------------------------------------------------------------|------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------|------|---------------------------------|--------------------------------------------|------------|------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------|
| IFSI - CHH                                                              |      |                                                         |                                                                         |               |      |                                 |                                            |            |                              |                    |                    |                    |            |
| PROMOTION 2025 - 2028 - Semestre 1 - Session 1 - 3                      |      |                                                         |                                                                         |               |      |                                 |                                            |            |                              |                    |                    |                    |            |
| SEMESTRE                                                                | UE#  | INTITULE                                                | EVALUATION ECRITE DE CONNAISSANCES                                      | IND/ Groupe   | ECTS | DUREE DE L'EVALUATION EN HEURES | PRESENTE- EL- REPORTE - A DISTANCE - RENOU | DATES      | HORAIRES                     | FORMATEUR 1        | FORMATEUR 2        | FORMATEUR 3        | DATE SUJET |
| S E M E S T R E 1                                                       | 1.1  | Psychologie, sociologie, anthropologie                  | Travail individuel écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts | Ind.          | 3    | Rendu                           | Rendu                                      | 30-janv-25 | Dépté sur Moodle avant 19h30 | HEITZMANN Dorothée |                    |                    | 09/02/25   |
|                                                                         | 1.3  | Législation, éthique, déontologie                       | Evaluation écrite de connaissances                                      | ind           | 2    | 2h00                            | Présentiel                                 | 20-oct-25  | 09h30 - 11h30                | EYERMANN Virginie  | DOTT Nicolas       |                    | 09/02/25   |
|                                                                         | 2.1  | Biologie fondamentale                                   | Evaluation écrite de connaissances                                      | ind           | 1    | 1h00                            | Présentiel                                 | 13-oct-25  | 14h00 - 15h00                | GILLET Charly      | MONCOLLIN Mathilde | HEITZMANN Dorothée | Sujet Fac  |
|                                                                         | 2.2  | Cycles de la vie et grandes fonctions                   | Evaluation écrite de connaissances                                      | ind           | 3    | 2h00                            | Présentiel                                 | 26-janv-25 | 14h00 - 16h00                | GILLET Charly      | CHRISTMANN Jeremy  | MONCOLLIN Mathilde | 13/02/25   |
|                                                                         | 2.4  | Processus traumatiques                                  | Evaluation écrite de connaissances                                      | ind           | 2    | 2h00                            | Présentiel                                 | 05-janv-25 | 09h30 - 11h30                | BARRÈS Mickael     | BRYCHY Xavier      |                    | 09/02/25   |
|                                                                         | 2.10 | Infectiologie hygiène                                   | Travail en hygiène                                                      | ind           | 2    | 3h00                            | Présentiel                                 | 03-nov-25  | 09h30 - 11h30                | WALTHER Nathalie   | BRALIN Anne-Sophie | FRANQUILLAC Dev    | 14/02/25   |
|                                                                         | 2.11 | Pharmacologie et thérapeutiques                         | Evaluation écrite de connaissances                                      | ind           | 2    | 2h00                            | Présentiel                                 | 19-janv-26 | 14h00 - 16h00                | BARRÈS Mickael     | MONCOLLIN Mathilde |                    | 17/02/25   |
|                                                                         | 3.1  | Raisonnement et démarche clinique infirmière            | Etude de cas clinique (Couplée avec UE 5.01.51)                         | Groupe imposé | 2    | 7h00                            | Présentiel                                 | 29-janv-25 | 09h30 - 12h30                | BRYCHY Xavier      | HEITZMANN Dorothée |                    | 10/02/25   |
|                                                                         | 4.1  | Soins de confort et de bien-être                        | Epreuve écrite individuelle sur table                                   | Ind.          | 2    | 2h00                            | Présentiel                                 | 27-oct-25  | 09h00 - 11h00                | WALTHER Nathalie   | BRALIN Anne-Sophie |                    | 19/02/25   |
|                                                                         | 5.1  | Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens | Etude de cas clinique (Couplée avec UE 3.01.51)                         | Groupe imposé | 2    | 7h00                            | Présentiel                                 | 29-janv-26 | 13h30 - 16h30                | BRYCHY Xavier      | HEITZMANN Dorothée |                    | 10/02/25   |
|                                                                         | 6.1  | Méthodes de travail et TIC                              | Synthèse de textes                                                      | ind           | 2    | Rendu                           | Présentiel                                 | 23-janv-26 | Dépté sur Moodle avant 19h30 | DOTT Nicolas       | EYERMANN Virginie  | CHRISTMANN Jeremy  | 09/02/25   |
|                                                                         | 6.2  | Anglais                                                 | Présence et participation active                                        | ind           | 1    | Participation active            | Présentiel                                 | 28-janv-26 | NC                           | CHRISTMANN Jeremy  |                    |                    |            |

| TABLEAU DE PLANIFICATION DES EVALUATIONS INITIALES DE SEMESTRES IMPAIRS |      |                                           |                                                                             |               |      |                                 |                                            |                                                                                    |                                 |                   |                    |                    |            |
|-------------------------------------------------------------------------|------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|---------------|------|---------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|------------|
| IFSI - CHH                                                              |      |                                           |                                                                             |               |      |                                 |                                            |                                                                                    |                                 |                   |                    |                    |            |
| PROMOTION 2024 - 2027 - Semestre 3 - Session 1 - 3                      |      |                                           |                                                                             |               |      |                                 |                                            |                                                                                    |                                 |                   |                    |                    |            |
| SEMESTRE                                                                | UE#  | INTITULE                                  | EVALUATION ECRITE DE CONNAISSANCES                                          | IND/ Groupe   | ECTS | DUREE DE L'EVALUATION EN HEURES | PRESENTE- EL- REPORTE - A DISTANCE - RENOU | DATES                                                                              | HORAIRES                        | FORMATEUR 1       | FORMATEUR 2        | FORMATEUR 3        | DATE SUJET |
| S E M E S T R E 3                                                       | 1.2  | Santé publique et économie de la santé    | Dossier en groupe                                                           | Groupe        | 3    | Rendu                           | Rendu                                      | 30-janv-26                                                                         | Dépté sur Moodle avant 16h30    | DOTT Nicolas      | WALTHER Nathalie   |                    | 12/01/2026 |
|                                                                         | 2.5  | Processus inflammatoires et infectieux    | Evaluation écrite de connaissances                                          | ind           | 2    | 2h00                            | Présentiel                                 | 02-févr-26                                                                         | 08h30 - 10h30                   | JOST Ludovic      | MONCOLLIN Mathilde |                    | 13/01/2026 |
|                                                                         | 2.8  | Processus obstructifs                     | Evaluation écrite de connaissances                                          | ind           | 2    | 2h00                            | Présentiel                                 | 01-oct-25                                                                          | 08h30 - 10h30                   | BARRÈS Mickael    | BRYCHY Xavie       |                    | 17/09/2025 |
|                                                                         | 2.11 | Pharmacologie                             | Evaluation écrite de connaissances                                          | ind           | 1    | 2h30                            | Présentiel                                 | 13-janv-26                                                                         | 14h00 - 16h00                   | BARRÈS Mickael    | MONCOLLIN Mathilde |                    | 17/12/2025 |
|                                                                         | 3.2  | Projet de soins infirmiers                | Elaboration d'un projet de soin en groupe (Couplée avec 3.02.53 et 5.03.53) | Groupe Imposé | 2    | 7h00                            | Présentiel                                 | 28-janv-26                                                                         | 08h30 - 16h30                   | BRYCHY Xavier     | EYERMANN Virginie  | HEITZMANN Dorothée | 12/01/2026 |
|                                                                         | 3.3  | Rôles infirmiers, organisation du travail | Elaboration d'un projet de soin en groupe (Couplée avec 3.02.53 et 5.03.53) | Groupe Imposé | 1    | 7h00                            | Présentiel                                 | 28-janv-26                                                                         | 08h30 - 16h30                   | BRYCHY Xavier     | EYERMANN Virginie  | HEITZMANN Dorothée | 12/01/2026 |
|                                                                         | 4.2  | Soins relationnels                        | Elaboration d'un entretien filé avec analyse critique de l'entretien        | Groupe libre  | 2    | 7h00                            | Présentiel                                 | TD Obligatoire le 17/09/2025<br>18/09/2025<br>Oral selon convocation le 29/09/2025 | Oral selon ordre de convocation | BRYCHY Xavier     | HEITZMANN Dorothée | WALTHER Nathalie   | 26/08/2025 |
|                                                                         | 4.6  | Soins éducatifs et préventifs             | Travail écrit d'analyse d'une situation - diagnostic éducatif               | Ind           | 2    | 2h00                            | Présentiel                                 | 22-janv-26                                                                         | 08h30 - 10h30                   | DOTT Nicolas      | WALTHER Nathalie   |                    | 08/01/2026 |
|                                                                         | 5.3  | Communication, conduite de projet         | Elaboration d'un projet de soin en groupe (Couplée avec 3.02.53 et 5.03.53) | Groupe Imposé | 4    | 7h00                            | Présentiel                                 | 28-janv-26                                                                         | 08h30 - 16h30                   | BRYCHY Xavier     | EYERMANN Virginie  | HEITZMANN Dorothée | 12/01/2026 |
|                                                                         | 6.2  | Anglais                                   | Ecrit de vocabulaire                                                        | ind           | 2    | 2h00                            | Présentiel                                 | 27-janv-26                                                                         | 08h30 - 09h30                   | CHRISTMANN Jeremy | GILLET Charly      |                    | 13/01/2026 |

|  |      | TABLEAU DE PLANNIFICATION<br>DES EVALUATIONS INITIALES<br>DE SEMESTRES IMPAIRS<br>IFSI - CHI |                                                                                                    |                    |          |                                    |                                |                                                                |                                                                                        |                      |                       | RJ 002-109964-04-01<br>Cdi/ma: 05/09/2021<br>Version: 003<br>Date: 25/09/2021 |            |                       |                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------|------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------------|----------------------------------------|
| PROMOTION 2023 - 2026 - Semestre 5 - Session 1 - 3                                |      |                                                                                              |                                                                                                    |                    |          |                                    |                                |                                                                |                                                                                        |                      |                       |                                                                               |            |                       |                                        |
| SEMESTRE                                                                          | UE/I | INTITULE                                                                                     | EVALUATION ECRITE DE<br>CONNAISSANCES                                                              | INDI<br>Group<br>e | ECT<br>S | DUREE<br>DE<br>L'EVALUA<br>TION EN | PRESENTI<br>EL<br>REPORTE<br>A | DATES                                                          | HORAIRES                                                                               | FORMATEUR<br>1       | FORMATEUR 2           | FORMATEUR 3                                                                   | DATE SUJET | DATE<br>RENDU<br>NOTE | DATE<br>CORRECTI<br>ON AVEC<br>LES ESJ |
| SEMESTRE 5                                                                        | 2.6  | Processus psychopathologiques                                                                | Evaluation écrite des connaissances                                                                | ind                | 2        | 3h00                               | Présentiel                     | 08-déc-25                                                      | 09h30 - 11h30                                                                          | BRYCHCY Xavier       | HEITZMANN<br>Dorothee |                                                                               | 24/12/2025 | 09/01/2026            | 03/03/2026                             |
|                                                                                   | 2.9  | Processus tumoraux                                                                           | Evaluation écrite des connaissances                                                                | ind                | 2        | 2h00                               | Présentiel                     | 17-nov-25                                                      | 09h30 - 10h30                                                                          | DOTT Nicolas         | WALTHER<br>Nathalie   |                                                                               | 03/12/2025 | 13/01/2026            | 19/03/2026                             |
|                                                                                   | 2.11 | Pharmacologie et thérapeutiques                                                              | Evaluation écrite des connaissances                                                                | ind                | 2        | 2h30                               | Présentiel                     | 20-janv-26                                                     | 14h00 - 16h00                                                                          | BAPRES Mickael       | MONCOLLIN<br>Mathilde |                                                                               | 17/12/2025 | 06/03/2026            | 13/03/2026                             |
|                                                                                   | 3.3  | Rôles infirmiers, organisation du<br>travail et interprofessionnalité                        | Analyse critique d'un mode d'exercice IDE et<br>restitution en colloque                            | Groupe<br>imposé   | 2        | 7h00                               | Présentiel                     | TD obligatoire le<br>11/12/2025<br>13/12/2025<br>13/12/2025    | 11/12/2025 : 19h30 - 19h30<br>13/12/2025 : 09h30 - 12h30<br>13/12/2025 : 13h30 - 16h30 | EVERMANN<br>Virginie |                       |                                                                               | 28/12/2025 | 18/03/2026            | 19/03/2026                             |
|                                                                                   | 4.2  | Soins relationnels                                                                           | Analyse de situation de soins relationnels<br>complexes                                            | Groupe<br>libre    | 1        | 7h00                               | Présentiel                     | TD obligatoire le<br>19/12/2025<br>Evaluation le<br>20/12/2025 | 09h30 - 12h30                                                                          | BRYCHCY Xavier       | HEITZMANN<br>Dorothee |                                                                               | 26/09/2025 | 09/12/2025            | 13/12/2025                             |
|                                                                                   | 4.4  | Thérapeutiques et contribution au<br>diagnostic médical                                      | Injection dans les OP en situation simulée                                                         | ind                | 2        | 0h30                               | Présentiel                     | 29/12/2025<br>27/12/2025                                       | Selon ordre de convocation                                                             | BAPRES Mickael       | MONCOLLIN<br>Mathilde | NESS Luc                                                                      | 12/12/2025 | 01/03/2026            | 01/03/2026                             |
|                                                                                   | 4.7  | Soins palliatifs et fin de vie                                                               | Rédaction d'une réflexion personnelle sur une<br>situation de soins palliatifs et/ou de fin de vie | ind                | 2        | 2h00                               | Présentiel                     | 01-déc-25                                                      | 09h30 - 10h30                                                                          | DOTT Nicolas         | WALTHER<br>Nicolas    |                                                                               | 17/12/2025 | 13/01/2026            | 19/03/2026                             |
|                                                                                   | 5.5  | Mise en œuvre des<br>thérapeutiques et coordination<br>des soins                             | Analyse d'une situation de soins complexe                                                          | Groupe<br>imposé   | 4        | 7h00                               | Présentiel                     | 09-déc-25                                                      | 09h30 - 16h30                                                                          | CHRISTMANN<br>Jeremy | GILLET Charly         |                                                                               | 09/12/2025 | 19/03/2026            | 01/03/2026                             |
|                                                                                   | 5.7  | UE Optionnelle                                                                               | Compte rendu oral                                                                                  | Groupe             | 1        | 0h30                               | Présentiel                     | 05-déc-25                                                      | 19h30 - 19h30<br>Selon UE optionnelle                                                  |                      |                       |                                                                               | 27/12/2025 | 19/03/2026            | 01/03/2026                             |
|                                                                                   | 6.2  | Anglais                                                                                      | Présentation orale d'un article professionnel                                                      | ind                | 2        | 0h10                               | Présentiel                     | 25-nov-25                                                      | 11h00 - 12h00                                                                          | CHRISTMANN<br>Jeremy | GILLET Charly         |                                                                               | 17/12/2025 | 19/03/2026            | Plateform                              |

## 4. DIPLOME D'ETAT

L'accès à la présentation au Diplôme d'Etat est ouvert aux étudiants :

- ayant acquis les 150 ECTS relatifs aux 5 premiers semestres de formation
- n'ayant pas une absence supérieure à 10% sur l'ensemble des stages
- n'ayant pas une absence supérieure à 12 jours par semestre de formation théorique.

Le jury du diplôme d'Etat valide les résultats et attribue les ECTS relatifs au semestre 6 et octroie le Diplôme d'Etat d'Infirmier.

## COMPETENCES DE L'INFIRMIER

Il s'agit de décrire les activités du métier, puis les compétences. Celles-ci sont rédigées en termes de capacités devant être maîtrisées par les professionnels et attestées par l'obtention du diplôme d'Etat. Cette description s'inscrit dans la réglementation figurant au code de la santé publique (CSP). Les compétences définies ci-dessous sont extraites de l'Annexe 2 de l'arrêté du 31 juillet 2009 (Référentiel des compétences du Diplôme d'Etat).

### Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique ;
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins...) ;
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution ;
4. Conduire un entretien de recueil de données ;
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé ;
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives ;
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires ;
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires.

**Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier**

1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité ;
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations ;
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité, de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité ;
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées ;
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien ;
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins ;
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ;
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants ;
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...) ;
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires.

**Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens**

1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage ;
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps ;
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité ;
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne ;
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique ;
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins.

**Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique**

1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste ;
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie ;
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements ;
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne ;
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux ;
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique ;
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapique ;
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne ;
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique ;
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques ;
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ;
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions...).

**Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs**

1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique ;
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement ;
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé... ;
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées ;
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives ;
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes ;
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients.

**Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins**

1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne ;
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte ;
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication ;
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique ;
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement ;
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité ;
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées.

**Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle**

1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle ;
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels ;
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée ;
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques ;
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité ;
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence ;
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.

**Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques**

1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles ;
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement ;
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées ;
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles ;
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre ;
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite.

**Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes**

1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...) ;
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences ;
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité ;
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile ;
5. Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale ;
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins ;
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes ;
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral.

**Compétence 10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation**

1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins ;
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants ;
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage ;
4. Superviser et évaluer les actions des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration ;
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique ;
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé

## CONCLUSION

Ce projet est la traduction d'une réflexion pédagogique en équipe sur les stratégies à mettre en œuvre pour permettre aux apprenants de construire leur processus d'apprentissage, leur identité professionnelle, leurs compétences, leurs analyses de pratiques et ceci dans les meilleures conditions.

La pédagogie et les interventions en face à face pédagogique sont orientées autour de la mise en pratique "in-situ" de la mobilisation des savoirs acquis et la prise de conscience des manques.  
Chaque apprenant est sollicité pour être acteur de son propre parcours.

La mise en œuvre du projet pédagogique exige une forte implication de l'apprenant, de l'équipe pédagogique et des différents partenaires de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

Ce projet se veut une référence pour mettre en œuvre la formation infirmière par la voie de la compétence en application de l'Arrêté du 31 juillet 2009 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier.